

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une navette de centre-ville plus verte



*Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la nouvelle navette de centre-ville Tma circulant au bioGNV (gaz naturel pour véhicules) a été présentée et mise en circulation samedi 19 septembre.*

Présentée pour la première fois dans le cadre du Salon des Transports Publics en 2018, cette navette au GNV, carburant qui alimente déjà certains grands bus mais dont la technologie n'existait pas jusqu'alors pour les petits véhicules, est la première en circulation en France.

Le Gaz naturel pour véhicules permet de réduire de 95% les émissions de particules fines et de moitié les émissions d'oxydes d'azote (NOx) par rapport à un véhicule diesel. L'utilisation du bioGNV dans la navette Tma permet en plus de réduire de 80% les rejets en CO<sup>2</sup>. Une nouvelle navette plus propre, plus silencieuse et toujours gratuite, qui permet de desservir l'ensemble du centre-ville. Pour les usagers, le fonctionnement reste le même qu'auparavant : sur le trajet de la navette, un signe au conducteur permet de monter à bord, le bouton « arrêt demandé » permet de descendre.

#### **Vers un territoire durable**

D'une autonomie moyenne de 235km, la navette s'alimentera quotidiennement à la station de distribution GNV située à la Téoulère à Saint-Pierre-du-Mont. À terme, le biogaz produit sur la future station d'épuration de Jouanas sera réinjecté dans la navette Tma permettant ainsi d'inscrire la dynamique au cœur d'une économie circulaire. Une réflexion est menée avec le délégataire des transports sur l'agglomération montoise, Transdev du Marsan, pour équiper d'autres véhicules de cette technologie moins polluante.

Le lancement de cette nouvelle navette au GNV s'inscrit dans une stratégie globale menée par Mont de Marsan Agglo en faveur des déplacements plus sobres en CO<sup>2</sup>, à travers notamment le développement des aires de covoiturage sur le territoire et des stratégies autour du vélo, et plus largement de la transition écologique : lutte contre les pollutions de l'air, de l'eau, sonores, visuelles.